



**CONSEIL COMMUNAL DU
02 décembre 2024**

COMMUNE DE VAUX-SUR-SÛRE

Déclaration d'apparement des conseillers qui le souhaitent.

Attendu que le Directeur général a demandé, préalablement au conseil, à chaque conseiller s'il souhaitait s'apparenter à un groupe politique reconnu;

Attendu que chacun est libre de choisir un parti ou pas ;

Attendu que ces apparetements serviront pour le calcul dans les conseils d'administration des intercommunales;

P R E N D A C T E à l'unanimité des membres présents

Article 1er : chaque conseiller se positionne en toute liberté :

PAUL Claude : Les Engagés
GROGNA Valentine: MR
CONRARD Cécile : Les Engagés
LEYDER Olivier : MR
REYTER René : Les Engagés
DUJARDIN Sandra : Les Engagés
NOTET Patrick : MR
BESSELING Yves : MR
SONNET Malika : PS
MOUTON Jacques : Les Engagés
COLLARD Quentin : MR
WEYRICH Michel : Les Engagés
STREVELER Nathalie : MR
PAULY Vincent : MR

Conseillers sans apparetement :

JACOB Johanna
BLAISE Patrick
LOUIS-LHOAS Vinciane

Article 2 : Charge le collège communal de publier ces déclarations sur le site internet de la commune.

Article 3 : Le collège communal transmettra la composition des groupes politiques du Conseil communal de

Vaux-sur-Sûre, avec les déclarations d'apparetement aux intercommunales, Asbl pluri communales ;

Le Conseil communal se clôture à 19h30.

PAR LE CONSEIL COMMUNAL :

Le Directeur général,
(s) T. KENLER

Le Président,
(s) Y. BESSELING